0219
M-M. H

MAIRIE D'OUZOUER SUR LOIRE

.....

N° 109/26

ARRETE MUNICIPAL REGLEMENTANT LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION DURANT LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN CADRE ET TAMPON Rue des Déportés

Madame le Maire de la commune d'OUZOUER SUR LOIRE,

- Vu les dispositions du code pénal,
- Vu l'article R411.8 du code de la route,
- Vu le les articles L.2213.1 et L.2213.2 du code général des collectivités territoriales,
- Vu le règlement général de la circulation urbaine et les divers arrêtes s'y rapportant,
- Vu la demande faite 19/10/2026 par CERFA, par Madame Magali AUGIS, au nom de l'entreprise **CIRCET ERI5280**, domiciliée TSA 70011 – 69134 DARDILLY ;
- Considérant que pour réaliser le remplacement d'un cadre et tampons sur trottoir, il est nécessaire de règlementer la circulation rue des Déportés.

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation, rue des Déportés aux droits des travaux, sera faite en alternance de façon manuelle par l'entreprise **CIRCET ERI5280 et ses sous-traitants**.

- Vitesse limitée à 30km/h.

Le stationnement sera interdit aux véhicules légers et poids lourds aux droits des travaux.
La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

ARTICLE 2 : L'entreprise **CIRCET ERI5280 et ses sous-traitants**, est autorisée à réaliser le remplacement d'un cadre et tampon sur trottoir, à compter de ce jour du 02/11/2026 et ce pour une période de 15 jours.

ARTICLE 3 : Les droits des riverains demeureront préservés quant à l'accès de leur propriété.

ARTICLE 4 : L'entreprise s'engage à faire les travaux nécessaires à la remise en état du trottoir.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté prendra effet dès son affichage en Mairie.

Ampliation de cet arrêté sera adressée :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de SULLY SUR LOIRE
- Monsieur le Commandant de la Police Intercommunale
- Les services de secours
- Conseil Départemental SULLY SUR LOIRE
- Monsieur le président du SICTOM
- CIRCET ERI5280 et ses sous-traitants

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
Fait à OUZOUER SUR LOIRE, le 20/10/2026.

Le Maire,
Marie-Madeleine HAMARD

MAIRIE d'OUZOUER SUR LOIRE (Loiret)